

Enfants de Partout

numéro
169

La revue des donateurs du BICE

FÉVRIER 2022 - TRIMESTRIEL - PRIX 2€



www.bice.org

AVEC VOUS DEMAIN

Des élèves minés par la crise libanaise p. 3

EN DIRECT DU TERRAIN

Lutter contre les grossesses précoces au Malawi p. 6

PORTRAIT

Davy Tith, 30 ans de fidélité aux enfants p. 7



Quelle
place pour
l'enfant
dans notre
société

Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Soutenir les élèves en pleine crise libanaise

P. 4 et 5

Dossier

La place des enfants dans notre société

P. 6

En direct du terrain

Le Malawi en lutte contre les grossesses précoces

P. 7

Portrait

Davy Tith, femme d'engagement et de parole

P. 8

Agenda

Le festival *Enfances dans le monde* voyage en province

Prière

Prière du matin

Édito

ÉCOUTONS-NOUS ASSEZ LES ENFANTS ?



Chères donatrices, chers donateurs,

Quels vœux formuler en ce début d'année ? La covid-19 s'invite à nouveau dans nos vies, comme elle s'invite dans la campagne électorale. Et les enfants ? Quelle place ont-ils dans le débat, eux qui sont notre avenir ? Leur participation aux décisions qui les concernent est pourtant un de leurs droits acquis. Dans les textes du moins, car dans les faits, c'est tout autre chose. Comme le fait très justement remarquer Éric Delemar, Défenseur des enfants, dans l'interview qu'il nous a accordée, « *la participation des enfants dépend de la capacité des adultes à l'organiser* ». Elle dépend aussi de leur intégration sociale. « *Les enfants les plus vulnérables et les plus précaires, c'est-à-dire les enfants qui vivent dans des hôtels sociaux, les mineurs isolés, n'y ont malheureusement pas accès.* »

Et que dire des enfants dont l'éducation est menacée, au Liban et au Malawi, deux pays où nous intervenons en réponse aux appels au secours lancés par des acteurs locaux ? Ce sont eux, ces intervenants de terrain, qui redonnent de l'espoir aux enfants. Il suffit de lire l'interview de notre partenaire au Cambodge, Madame Davy Thit, pour s'en convaincre. Son parcours de résistance au régime des Khmers rouges, de résilience, et de fidélité sans faille aux enfants nous rappelle que **nous n'avons pas le droit de désespérer ni de baisser les bras**. C'est le vœu que je forme en cette nouvelle année : que tous ensemble, nous soyons dignes de notre responsabilité envers les enfants.

Olivier Duval, Président du BICE

De vous à nous

MERCI À L'ÉCOLE SAINT-CHRISTOPHE !

Chaque année, l'école Saint-Christophe de Dunkerque offre le goûter à ses élèves pendant une semaine.

À cette occasion, les parents sont invités à faire un don, et le produit de la collecte est reversé à une association choisie en concertation au sein de l'école. Cette année, ce sont les actions du BICE et ses partenaires que l'école Saint-Christophe a décidé de soutenir. Un grand merci à elle, aux élèves et à leurs

parents pour leur générosité et leur engagement ! Si vous souhaitez organiser une collecte dans une paroisse, un établissement scolaire ou à l'occasion d'un événement personnel, **n'hésitez pas à nous contacter au 01 53 35 01 00 ou sur relation-donateurs@bice.org**

Vous réfléchissez à la transmission d'un patrimoine au BICE pour soutenir ses missions sur le long terme ?

Notre nouvelle brochure d'information sur les legs, donations et assurances-vie est disponible, sans engagement et en toute confidentialité, au 01 53 35 01 00 ou par mail : **relation-donateurs@bice.org**. Vous pouvez également la demander en nous retournant le bulletin du dépliant joint à ce numéro.



SOUTENIR LES ÉLÈVES PLONGÉS DANS LA CRISE AU LIBAN

Poursuivre sa scolarité au Liban est aujourd'hui devenu une gageure. À la crise économique sans précédent qui frappe le pays depuis 2019 s'est ajoutée la fermeture des écoles pour cause de covid. Pour aider leurs élèves au bord du décrochage, les sœurs du collège de la Sainte Famille française ont fait appel au BICE.

↗ C'est un véritable appel au secours que nous a adressé Sœur Eva Abou Nassar du collège de la Sainte Famille française de Jounieh, à 20 kilomètres de Beyrouth. L'établissement subit les conséquences de l'effondrement économique du Liban, l'une des pires crises qu'un pays ait connue depuis 1850 selon la Banque mondiale. Le salaire d'un enseignant débutant, versé en livres libanaises, est passé de l'équivalent de 1 000 à seulement 70 dollars en trois ans. Alors que les prix de nombreux produits, indexés sur le dollar, n'ont pas baissé, et que ceux de l'électricité, du gaz ou de l'essence s'envolent. « *Éclairer les salles de classe et nous approvisionner en mazout nous coûte tellement cher que nous avons décidé, avec la reprise en présentiel à la rentrée de septembre, de passer de cinq jours d'école par semaine à quatre,* » raconte Sœur Eva Abou Nassar.

Les enfants fragilisés sur le plan scolaire et psychologique

Depuis mars 2020, la pandémie de covid-19 est venue encore s'ajouter à la situation économique dramatique. Elle a entraîné la fermeture des écoles pendant près d'un an et demi. « *Pour les enfants, ce confinement a été long et particulièrement anxiogène vu la situation du pays,* constate Sœur Eva Abou Nassar. *Même si notre école a mis en place des cours en distanciel de qualité, ce n'est pas pareil qu'en présentiel... De plus, le tiers des élèves n'avait pas d'ordinateur et devait utiliser le portable des parents quand celui-ci était disponible. Certains aussi ne pouvaient être aidés. Dans ces conditions, plusieurs ont pris du retard ou même décroché.* »

Assurer un soutien scolaire et alimentaire

Pour les responsables du collège de la Sainte Famille française, l'enjeu était d'éviter à tout prix l'abandon scolaire.



Dans la cour de l'école de la Sainte Famille française, à Jounieh

ÉQUIVALENCE
86 € =
soutien scolaire
d'un élève sur un
trimestre

Grâce à l'appui du BICE, **des cours de soutien sont mis en place depuis novembre dernier** pour les élèves en grande difficulté, deux après-midis par semaine. Jusqu'en mai 2022, 30 à 60 enfants, âgés de 9 à 14 ans, bénéficieront de cet accompagnement gratuit. « *Près de la moitié des parents d'élèves n'ont pu régler la totalité des frais de scolarité l'année dernière ; nous avons dû doubler les aides octroyées aux familles. Alors comment pourraient-ils payer des cours de soutien ?* » souligne Sœur Eva. **Les déjeuners des enfants sont également pris en charge ces jours-là**, afin d'assurer l'apport nutritif essentiel. Enfin, des ateliers de développement personnel sont proposés, où les élèves

peuvent exprimer ce qu'ils ressentent face aux nombreuses crises qui les affectent.

Garantir un complément de salaire pour les enseignants volontaires

Le projet a été pensé pour les enseignants également. Les professeurs volontaires pour donner ces cours supplémentaires sont en effet rémunérés, l'occasion d'améliorer leurs revenus et donc le quotidien de leurs propres familles. « *L'année dernière, précise Sœur Eva Abou Nassar, vingt enseignants sont partis travailler à l'étranger ou pour des entreprises étrangères qui payent les salaires en dollars. C'est un coup dur à chaque fois, mais nous le comprenons. Ce projet est donc aussi un moyen pour nous d'améliorer un peu leur situation financière. D'autant que nous savons que la situation économique ne va pas s'améliorer rapidement.* »

**MERCI PAR AVANCE
POUR VOTRE SOUTIEN
AUX ENFANTS DU LIBAN.**



QUELLE PLACE POUR L'ENFANT DANS NOTRE SOCIÉTÉ ?

Bien qu'ils en soient l'avenir, les enfants ne sont que très peu mentionnés ou consultés dans notre société, y compris en période électorale. Le droit à être entendus dans les décisions qui les concernent leur est pourtant reconnu par la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE). Mais la prise en compte de la parole de l'enfant dépend beaucoup de la capacité des adultes à l'organiser. C'est l'analyse d'Éric Deleamar, Défenseur des enfants, adjoint de la Défenseure des droits, que nous avons pu rencontrer.

En cette période de campagne présidentielle, pensez-vous que la parole des enfants soit suffisamment entendue ?

Éric Deleamar : De façon générale, on entend peu parler des enfants. C'est le constat que nous avons fait dans notre rapport 2020 intitulé « *Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte* ». Nous en tirons comme conclusion qu'il ne faut pas attendre que les enfants soient victimes ou qu'ils passent à l'acte pour que les adultes se sentent enfin obligés de les écouter.

Nous, nous les avons écoutés, notamment au plus fort de la crise sanitaire. Je me souviens d'un groupe de lycéens qui faisait la remarque suivante : « *On s'est inquiété pour nos grands-parents, et on a eu raison. On s'est inquiété pour le travail et les salaires des parents, et c'était bien normal.*

Mais personne ne s'est inquiété pour nous qui nous inquiétons pour notre avenir ». Ce constat est très juste. Nous nous sommes préoccupés de protéger les enfants de la maladie, mais pas des conséquences de la crise sur leur développement et leur bien-être qui dépendent complètement de leurs interactions sociales. Cette crise a mis en exergue le peu de place donné aux enfants et à leur parole.

Les enfants ont un droit à être consultés dans les questions qui les concernent. Comment cela s'applique-t-il ?

É. D. : En ratifiant la CDE en 1990, la France s'est engagée à respecter ce droit à la participation des enfants. Mais le législateur a « saucissonné » ce droit en décidant d'un âge de discernement différent selon les champs d'application. Pour la

responsabilité pénale, c'est 13 ans. Pour le consentement à l'adoption, c'est aussi 13 ans. Pour les relations sexuelles avec un adulte, c'est 15 ans. Et pour la liberté de créer une association, c'est 16 ans, idem pour le consentement à la vaccination. Dans les affaires familiales, le juge ne rencontre pas systématiquement les enfants et rarement plus de quinze minutes. Dans les cas de divorce, il s'agit de déterminer celui des parents qui est le plus à même de prendre soin de l'enfant. La parole de l'enfant, en tant que telle, est au final peu prise en compte. En France, on méconnaît et sous-estime les conséquences des séparations parentales sur les enfants. Considérer qu'en cas de divorce à l'amiable, les choses puissent se régler devant un notaire est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant. Le notaire n'a aucun regard sur ce qui est prévu pour les enfants par leurs parents.

Une expérience au Parlement des enfants

Depuis 1995, l'Assemblée nationale donne la parole à des classes d'élèves de CM2 dans le cadre du Parlement des enfants. Une expérience démocratique passionnante que nous racontent Lauryn et Ishan, de la classe lauréate en 2021.

Lauryn et Ishan ont dix ans quand leur enseignante du Lycée français de Dublin leur propose de participer au Parlement des enfants en rédigeant un projet de loi sur le thème de l'alimentation durable et équilibrée. « C'était rigolo de pouvoir proposer une loi faite à partir de notre vision du monde, raconte Lauryn. Nous avons tous donné des idées, puis nous avons procédé par élimination pour arriver à quatre articles de loi. »

« Le premier article propose de retirer les friandises des comptoirs des caisses de supermarché pour ne pas inciter les enfants », détaille Ishan. Le deuxième stipule que les bonbons ne soient pas à hauteur d'enfants dans les rayons, le troisième que l'indication du Nutri-Score soit bien visible sur le devant du paquet, et le quatrième, que les produits bio soient mélangés aux autres. « Comme ça, justifie Ishan, ces produits seraient accessibles même à ceux qui ne font pas la démarche d'aller dans le rayon bio. »

Le projet est retenu en demi-finale, sur 726 classes participantes, puis parmi les 5 finalistes. Les élèves réalisent alors une vidéo pour soumettre le projet au vote, et l'emportent !



Les élèves de la classe lauréate

L'Ambassadeur de France en Irlande est présent dans la classe à l'annonce des résultats par Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale. Car ce n'est pas rien d'être lauréat du Parlement des enfants. Plusieurs des lois gagnantes ont en effet déjà été reprises par les députés et adoptées. L'expérience est également pédagogique. « Nous avons fait une visite virtuelle du Palais Bourbon avec un guide du Parlement, ça nous a donné une idée de la façon dont ça se passe, souligne Ishan. Je m'intéresse encore plus à la politique depuis ». Alors, pour ou contre la participation des enfants ? « En tant qu'enfant, je pense que c'est important, commente Lauryn. Mais je crois que c'est vrai aussi du point de vue des adultes. »

Quelles réformes faire ?

É. D. : Dans notre rapport 2020, nous avons recommandé que les enfants qui souhaitent être entendus par un juge le soient quel que soit leur âge. S'agissant du juge des enfants, la loi prévoit que tout enfant peut le saisir s'il se sent en danger. Mais les enfants sont dépendants des adultes pour connaître cette possibilité et donc pour pouvoir exercer ce droit. Il n'y a pas de droits sans accès effectif au droit. Avec la Défenseure des droits, en tant que Défenseurs des enfants, nous sommes témoins au quotidien du peu de cas qui est fait de ce droit dans beaucoup de services et d'institutions. Récemment, le Conseil constitutionnel a fort heureusement censuré une proposition permettant aux directeurs d'école d'avoir accès au sta-

tut vaccinal de leurs élèves via la CPAM ou le médecin scolaire. Imaginez qu'un tel droit ait été proposé aux dirigeants d'entreprises, cela aurait fait un tollé, or il y a à peine eu débat pour les enfants.

Quelles sont les bonnes pratiques déjà en place en France ?

É. D. : Il y a les conseils des enfants dans les écoles qui nous alertent sur le harcèlement et le cyber-harcèlement. Ils préconisent que, dès le CM1, quand un camarade est harcelé, la classe soit mobilisée et se solidarise avec lui contre son agresseur. Le ministère de l'Éducation nationale a mis des dispositifs en place et proposé des outils mais il n'y a pas de méthode. Le harcèlement a lieu dans les interstices, dans la cour, aux toilettes, au self, sur le téléphone,

et les enseignants sont peu accompagnés. Il faudrait renforcer le recrutement des infirmières, des éducateurs, des assistantes sociales dans les écoles pour mieux faire émerger la parole des enfants.

Il y a également des conseils municipaux d'enfants, composés d'élèves de CM1 et CM2 qui sont élus par leurs pairs. On en compte environ 2 000 pour 35 000 communes, et tous ne bénéficient pas de véritables moyens d'action. Les enfants les plus vulnérables et les plus précaires, c'est-à-dire les enfants qui vivent dans des hôtels sociaux, les mineurs isolés n'y ont malheureusement pas accès. La question de la participation est hélas à des kilomètres de leur réalité.

De façon générale, la participation des enfants dépend de la capacité des adultes à l'organiser. Il y a un véritable enjeu démocratique à considérer les enfants comme de futurs citoyens à part entière. Or on constate plutôt un manque de considération pour les enfants, qui se traduit par un manque d'attractivité des métiers rattachés à l'enfance.

Les associations de la Dynamique de la Convention aux Actes* demandent la création d'un ministère dédié à l'enfance. Y êtes-vous favorable ?

É. D. : Il y a plusieurs demandes dans ce sens. Certains souhaitent un groupe parlementaire, d'autres un code de l'enfant, d'autres un ministère. Je ne peux que saluer ces propositions qui ont pour but commun de considérer l'enfant comme sujet de droit. Reste à voir comment cela s'articulerait, par exemple avec le ministère de l'Éducation nationale. Actuellement, la question des enfants est morcelée entre un secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles, une secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, une autre encore chargée de l'éducation prioritaire. Chacun fait ses réformes sans étude d'impact sur les autres droits de l'enfant et c'est regrettable. Les enfants sont l'avenir de notre société. Ils sont certes vulnérables, mais ont une bien plus grande capacité d'apprentissage et d'émerveillement que les adultes. Il ne faut laisser aucun enfant à l'écart.

* à laquelle participe le BICE

LUTTER CONTRE L'ABANDON SCOLAIRE ET LES MARIAGES FORCÉS AU MALAWI

Au Malawi, la crise de la covid-19 et ses conséquences immédiates, comme la fermeture des écoles, ont eu des répercussions dramatiques. Livrées à elles-mêmes et exposées aux violences de la rue, des centaines de très jeunes filles sont tombées enceintes. Soutenu par le BICE, notre partenaire local a mené campagne pour que les élèves les plus fragilisés, et parmi eux ces jeunes filles, n'abandonnent pas l'école.

La crise de la covid-19 a eu des conséquences dévastatrices dans les pays où aucun soutien n'a pu être apporté, ni aux écoliers ni à leurs parents qui ont, pour beaucoup, perdu leurs sources de revenus. C'est le cas au Malawi, classé en 2021 au troisième rang des pays les plus pauvres au monde. Avec les écoles fermées pendant des mois, les élèves se sont retrouvés livrés à eux-mêmes, et les filles, arpentant les rues et les marchés pour trouver de quoi manger, ont subi des violences. « On nous a signalé près de 3 000 cas de grossesses précoces durant cette période, précise Joshua Dziwani, coordinateur du projet au sein de l'association ANPPCAN*. Il était à craindre que ces jeunes filles soient mariées et obligées de quitter l'école. C'est pour quoi nous avons fait appel au BICE, pour nous soutenir dans une campagne de lutte contre les mariages précoces et l'abandon scolaire. »

Prévenir et sensibiliser les communautés

La campagne a été menée sur huit mois auprès des communautés et des écoles de quatre districts du sud du pays. Des cliniques mobiles ont ainsi sillonné la région, avec des escales dans les villages et les établissements scolaires, pour sensibiliser élèves et parents aux conséquences des mariages forcés. Leur venue était annoncée par des messages diffusés sur les radios locales. Dans ces zones très éloignées des centres de soin, ce dispositif permettait également aux jeunes filles de recevoir des conseils médicaux et nutritionnels de la part d'infirmières, cela afin de limiter au maximum les risques pour elles-mêmes et leur futur bébé.



Les jeunes filles bénéficiaires du projet

Favoriser le retour à l'école des jeunes filles et garçons défavorisés

Envoyer ses enfants à l'école a un coût : au sein des communautés les plus pauvres, les parents se résignent alors souvent à marier leur fille très jeune, d'autant plus si celle-ci est enceinte. Pour que l'aspect financier ne soit pas un obstacle à la reprise de la scolarité, le projet soutenu par le BICE s'est donc employé à **fournir à chaque élève, un kit comprenant tout le nécessaire pour étudier** : cartable, uniforme, ainsi que des serviettes hygiéniques et, pandémie oblige, un masque en tissu. Des garçons qui avaient quitté l'école pour travailler ont pu, eux aussi, être équipés pour reprendre les cours.

Une campagne réussie pour le droit à l'éducation

Sur les 350 élèves concernés par le projet, **275 sont finalement retournés à l'école, parmi lesquels 186 filles, dont 97 enceintes, et 89 garçons.** Un succès

qui n'aurait été possible sans la participation des leaders communautaires aux réunions d'information et de sensibilisation. La collaboration des infirmières a également permis aux jeunes filles enceintes d'être accompagnées dans leur grossesse.

Ces professionnelles sont restées en lien avec les écoles au-delà du projet et ont ainsi pu poursuivre tout un travail d'informations sur les premiers soins aux nouveaux-nés. L'enjeu désormais est de favoriser la vaccination dans ces régions du sud-est africain où beaucoup de désinformation circule. C'est le prochain combat de notre partenaire.

MERCI À VOUS TOUS QUI NOUS AIDEZ À NOUS BATTRE POUR CES ENFANTS.

* African Network for Protection and Prevention against Child Abuse and Neglect Malawi Chapter (Réseau africain pour la protection et la prévention contre l'abus et la négligence envers les enfants, branche du Malawi)

« Quand je demandais aux enfants ce qu'ils voulaient faire plus tard, ils me répondaient : mendier. »

L'association Opérations Enfants du Cambodge est un partenaire de longue date du BICE. Celle-ci est née de la promesse que s'était faite Davy Tith, sa fondatrice, si elle survivait à l'effroyable régime des Khmers rouges.

PORTAIT DE
Davy Tith,
fondatrice de
l'association Opérations
Enfants
du Cambodge

Quel genre d'enfant étiez-vous ?

J'étais une enfant très turbulente, un vrai garçon manqué disait mon père. Contrairement à mes cinq sœurs, beaucoup plus réservées, je parlais à cœur ouvert : je disais tout ce que je pensais et comme je le pensais. Mon père était instituteur, nous vivions à Battambang dans le nord-est du Cambodge, ville où je suis retournée après en avoir été chassée par les Khmers rouges.

D'où vient votre engagement pour les enfants ?

Il vient d'un serment que je me suis fait pendant les huit terribles années qu'a duré le régime de Pol Pot. Les intellectuels étaient considérés comme les ennemis du peuple et pourchassés. J'ai dû quitter mon métier d'institutrice pour travailler dans les rizières et aux champs, un travail harassant. La nuit, des intellectuels supposés étaient tirés de leurs lits, enlevés et tués. Certains étaient arrêtés pendant qu'ils travaillaient aux champs et ligotés. Je me souviens des cadavres qui flottaient dans les rivières. J'ai moi-même perdu ma sœur et mon frère aînés pendant cette période. Chaque matin, je n'en revenais pas d'être en vie et je me suis fait ce serment : **si je survis, je m'engage dans le travail humanitaire.**

Pourquoi avoir choisi de vous engager dans l'éducation informelle ?

La plupart des intellectuels avaient été tués. Les enfants n'avaient personne pour leur apprendre à lire et écrire. Quel pouvait être l'avenir du Cambodge dans ces conditions ? J'ai décidé de m'engager pour l'éducation. J'avais cinq enfants et j'élevais les trois de ma sœur décédée. J'étais obligée de travailler, mais pendant mon temps libre, j'intervenais comme interprète auprès de journalistes et de responsables d'ONG françaises. C'est ainsi que j'ai entendu parler des enfants mutilés par les mines restées enfouies dans le sol depuis la guerre. Il y en avait une vingtaine à l'hôpital de Battambang. On les entendait hurler de douleur. Quand je leur demandais ce qu'ils voulaient faire plus tard, ils me répondaient : mendier.



C'est comme ça qu'est née l'association *Opérations Enfants de Battambang*, rebaptisée depuis *Opérations Enfants du Cambodge*. J'ai reçu beaucoup de soutiens pour démarrer ce projet, notamment de mon père et de mon ancien professeur de français. Au départ, nous avons créé des écoles informelles dans les villages les plus reculés, dans la forêt où les populations étaient allées se cacher pour fuir les Khmers rouges. Nous en avons créé depuis dans différentes régions du pays.

Quels sont vos espoirs et vos craintes pour les enfants d'aujourd'hui ?

Les enfants des villages où nous intervenons ont énormément souffert de la pandémie et du confinement. Ils n'avaient aucun moyen d'étudier à distance et leurs parents ne pouvaient les aider. Notre personnel s'est beaucoup investi pour continuer à leur apporter son soutien. Nous avons également profité des distributions alimentaires pour insister à nouveau sur la nécessité de l'éducation des enfants. **Je dis aux parents que leurs enfants auront une vie bien moins difficile s'ils sont éduqués.** Quand les parents l'entendent, les enfants sont sauvés. Nous progressons également dans la lutte contre l'abus sexuel qui reste un tabou, notamment au sein des familles. Il y a un proverbe bouddhiste qui dit ceci : « si ton vêtement est déchiré, répare-le, ne le déchire pas davantage ». Mais nous ne pouvons pas continuer à cacher les choses pour éviter le scandale. C'est mon espoir pour les enfants : les familles commencent à comprendre qu'il est primordial de les protéger.

Agenda

ENFANCES DANS LE MONDE : LE FESTIVAL SE POURSUIT EN PROVINCE !

Après une édition parisienne riche en émotions, le festival *Enfances dans le Monde* voyage en province en ce début 2022. Plusieurs collèges et lycées ont souhaité, en effet, mettre en place une édition décentralisée du festival ou participer au nouveau concours de critiques de films.

Le festival au cœur des établissements scolaires

C'est par exemple le cas d'un collège de l'enseignement catholique d'Antibes et de l'établissement lasallien de Dijon qui s'apprêtent à accueillir *Enfances dans le Monde* dans leurs murs. Les élèves éliront leur documentaire préféré parmi une sélection de 4 films, dont *School of Hope*. Ils participeront également au concours national de critiques organisé par le BICE.

Ce nouveau concours de critiques compte déjà plus de 600 participants, parmi lesquels les élèves

de l'établissement marianiste de Bordeaux. Et il reste ouvert jusqu'en mars prochain à tous les jeunes critiques en herbe !

Un concours ouvert à tous les élèves

Tous les établissements en France peuvent y inscrire leurs classes, à partir de la quatrième. Les élèves sont invités alors à visionner puis à rédiger une critique sur le film *School of Hope*.

Ce documentaire poignant, réalisé par Mohamed El Aboudi, porte une réflexion riche sur le droit de tous à l'éducation.



La caméra suit la vie dans une école construite dans le désert de l'Atlas pour les enfants d'une tribu nomade, et témoigne du désir bouleversant de ces enfants d'apprendre et de se rêver un avenir dans une région rongée par la sécheresse.

Un jury, composé de journalistes de radio et de la presse écrite, ainsi que d'une auteure et d'un représentant du BICE, décernera en fin d'année les prix.

Pour plus d'informations :
contact@bice.org

Prière



Prière du matin

Seigneur, dans le silence de ce jour naissant,
Je viens te demander la paix, la sagesse, la force.
Je veux regarder aujourd'hui le monde
Avec des yeux tout remplis d'amour,
Être patient, compréhensif, doux et sage,
Voir au-delà des apparences
Tes enfants comme tu les vois Toi-même,
Et ainsi ne voir que le bien en chacun,
Fermer mes oreilles à toute calomnie,
Garder ma langue de toute malveillance.
Que seules les pensées qui bénissent
Demeurent en mon esprit,
Que je sois si bienveillant et si joyeux
Que tous ceux qui m'approchent sentent ta présence.
Revêts-moi de ta beauté, Seigneur,
Et qu'au long de ce jour, je te révèle.

[Saint François d'Assise]



Bon de générosité

À retourner avec votre chèque à l'ordre du BICE
70 bd Magenta - 75010 Paris

Oui, je soutiens le BICE avec un don de :

☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 150 €

Soit, après déduction fiscale 17 € 34 € 51 €

→ Merci de m'adresser mon reçu fiscal. Si je suis imposable, je pourrai déduire 66% de mon don.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous disposez, en vous adressant par écrit à notre siège, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Ces données pourront être utilisées par le BICE et ses partenaires à des fins de prospection. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation, cochez la case ci-contre ☐

EDP169

Enfants de Partout N°169 – Février 2022 – Trimestriel.

Directeur de publication : Olivier Duval - Rédacteur en Chef : Pascale Kramer.

Ont contribué à ce numéro : Véronique Brossier, Monique Scherrer, Sandrine Heurteux, Tiphaine Poidevin, Frère Diego Muñoz, Ingrid Aubry-Sarriot.

Photos : En couverture : Shutterstock ; P2 : BICE ; P3 : Collège de la Sainte Famille française ; P4/5 : Adobe Stock ; Lycée français de Dublin ; P6 : ANPPCAN ; P7 : M. Gente ; P8 : Bellota Films ; Adobe Stock.

Maquette : De Villeneuve et Associés ; C.Roccolle - Imprimerie : Uniservices, La Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette - CPPAP : 0922 H 83521 - N° ISSN : 0252-2799 BICE, 70 boulevard de Magenta, 75010 Paris - Tél. : 01.53.35.01.00 - E-mail : contact@bice.org - CCP 16 - 70211 C Paris. Site internet : www.bice.org. Diffusion générale.

Ce numéro comporte un dépliant «Legs, donations, assurances-vie» sur la totalité de sa diffusion.